Soirée des parents 11^e année

CO Pinchat

Alain Basset Paul Schlatter Alain Schlegel



Bienvenue!

Sommaire

- ✓ Enseignement
- ✓ Orientation
- ✓ Après le Cycle d'orientation
- ✓ Soutiens et aménagements scolaires
- ✓ L'équipe MPS
- ✓ La pause de midi
- ✓ Association des parents
- ✓ Suite de la soirée





Cette présentation est disponible à l'adresse https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat



Enseignement

https://edu.ge.ch/enseignement/co

COCYCLE D'ORIENTATION

Bienvenue dans l'espace pédagogique officiel du CO

Proposé par le Service enseignement et évaluation (SEE) de la DGEO, l'espace pédagogique officiel du CO met à disposition des enseignant-e-s les documents cadres, les ressources pédagogiques ainsi que des actualités susceptibles de venir enrichir l'enseignement. Les pages accessibles au public contiennent les informations institutionnelles relatives aux plans d'études et à la mise en œuvre de l'enseignement dans les différents contextes.









DOCUMENTS OU LIENS DE RÉFÉRENCE

- 🛂 PLAN D'ÉTUDES ROMAND
- ♣ GRILLE HORAIRE DU CYCLE D'ORIENTATION
- PRESCRIPTIONS CANTONALES 2021-2022
- CALENDRIER DE L'ANNÉE SCOLAIRE 2021-2022
- ₹ CLARIFICATIONS SUR L'ÉVALUATION AU CO 2021-2022
- ♣ PROFILS ET SECTIONS 10E ET 11E
- ☑ DIRECTIVE SORTIES SCOLAIRES CO
- ☑ DIRECTIVE SOUTIENS ET AMÉNAGEMENTS
- ☑ DIRECTIVE ADAPTATIONS SCOLAIRES
- DIRECTIVE PROJET ET INNOVATION PÉDAGOGIQUE
- 👤 CHARTE NUMÉRIQUE
- ∠ ÉCOLE&CULTURE
- ÉCOLEASPORT
- DIRECTIVE SORTIES SÉSAC

ACTUALITÉS

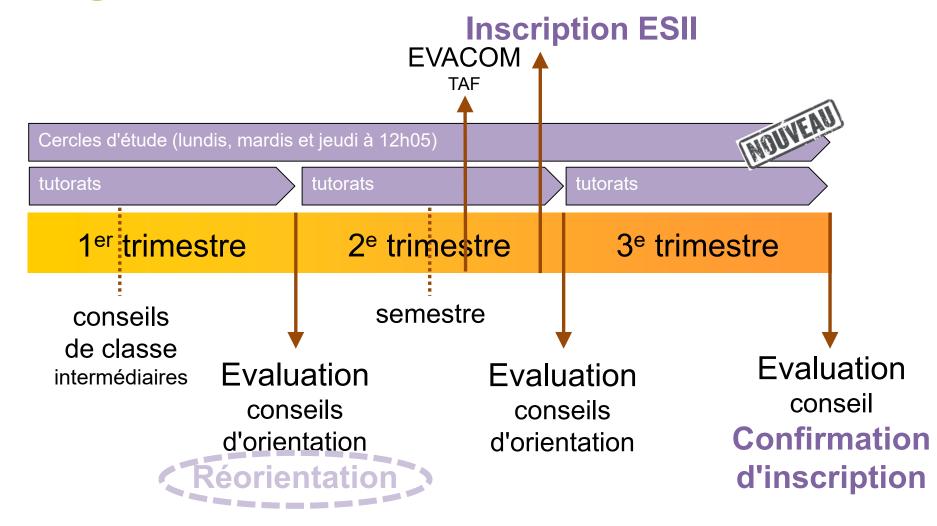
■ DISTRIBUTION D'UNE CLÉ USB ET DES IDENTIFIANTS EEL

19.07.2021 Cycle d'orientation Informatique Information aux parents

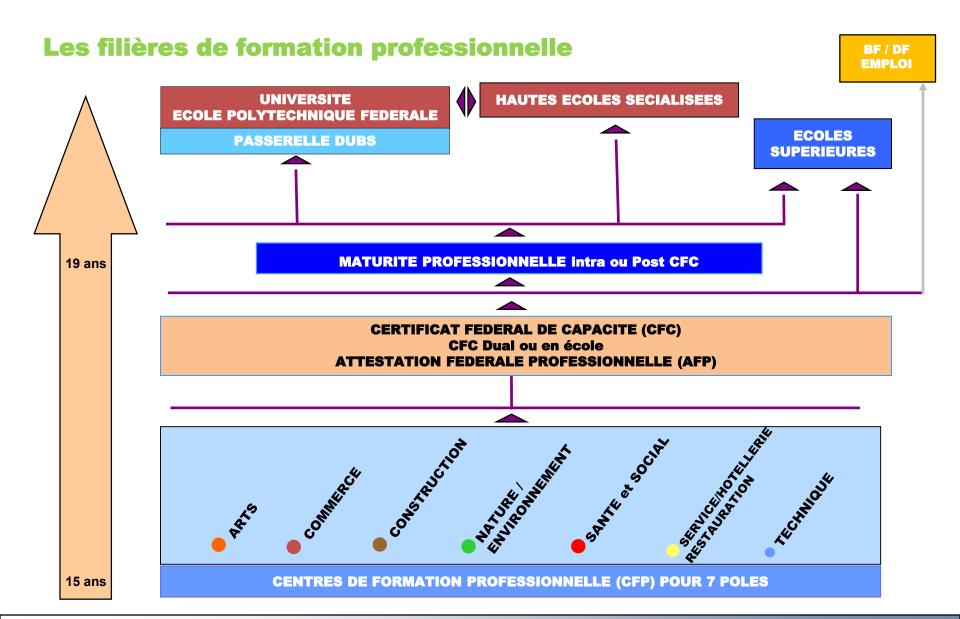
Lire la suite



Organisation de l'année









L'orientation durant le Cycle d'Orientation (CO)

- Cours d'orientation scolaire et professionnel (IOSP)
- Activités phares en 11^e (zoom métier et stages…)
- La psychologue conseillère en orientation a pour rôle d'informer les élèves en passant dans les classes et de soutenir votre enfant dans l'élaboration de son projet de formation
- Le conseiller GO-apprentissage accompagne les élèves de fin de 10^e et de 11^e dans leurs démarches de recherche d'une place d'apprentissage. Il les aide à constituer un dossier de candidature, à trouver un stage, les prépare à l'entretien d'embauche et les accompagnent dans leurs démarches auprès des entreprises choisies.
- Les parents doivent accompagner leur enfant dans son processus d'orientation



Moyens d'information

Site orientation.ch : www.orientation.ch

□ Descriptifs de professions, formations, bourse des places d'apprentissage.

Cité des métiers du Grand Genève et ses Centres associés

- ☐ Site internet : <u>www.citedesmetiers.ch/geneve</u>
- ☐ Agenda des événements et ateliers, gratuits et ouverts à tous
 - ✓ Zoom métiers (mercredi après-midi), présentation des filières de formation de professions diverses ainsi que démonstrations de gestes professionnels.
 - ✓ Recrutements en direct (à l'OFPC, chez des partenaires), donnent la possibilité d'entrer directement en contact avec une entreprise formatrice et de faire valoir son intérêt et sa motivation sous la forme d'un entretien bref.
 - ✓ Ateliers spécifiques pour les jeunes en recherche d'apprentissage (tels que : Trouver son apprentissage, Gestion du stress pour apprenti-e-s, Réussir son entretien pour un apprentissage, etc.).



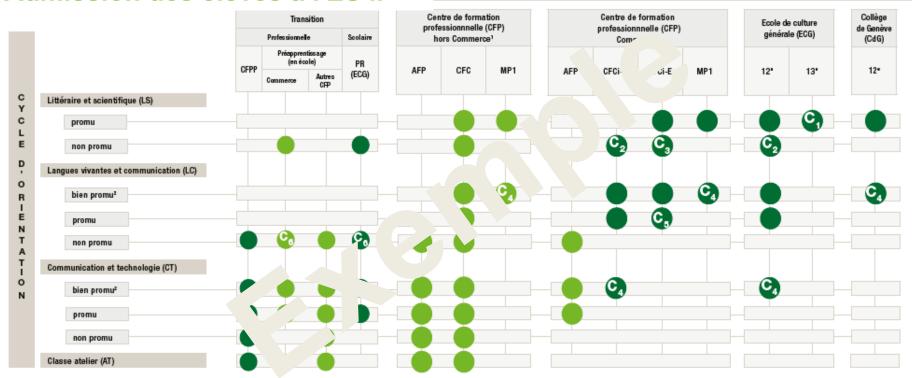
Activités phares IOSP

- Les élèves de 11e année doivent faire un stage de 5 jours dans le monde professionnel avant fin janvier!
- La recherche du stage est de la responsabilité de l'élève et de ses parents.
- Le stage est **obligatoire** pour les élèves de **CT et LC**, le stage pouvant se dérouler dans une ou deux entreprises.
- Le stage est facultatif mais vivement conseillé pour les élèves de LS, il doit également durer 5 jours. Dans le cas contraire, ils doivent participer obligatoirement à deux Zoom métiers au moins.
- Les informations concernant le stage doivent être transmises au maitre ou à la maitresse de classe **avant le 1er novembre**.
- La conseillère d'orientation et le conseiller GO-apprentissage, se tiennent à la disposition des élèves et de leurs parents.
- Un courrier sera diffusé aux parents via les élèves. Certaines entreprises l'exigent pour recevoir un élève en stage.



Admission des élèves à l'ES II

ENSEIGNEMENT SECONDAIRE II



Conditions:

- admission sans condition
- 🦱 admission conditionnée par la réussite d'un test d'entrée et/ou d'un entretien de candidature, et limitée aux places disponibles
- C. . moyenne générale, FR, MA ≥ à 5.0
 - option spécifique préprofessionnelle (OSP)
 - art et design : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en arts visuels / art-musique : moyenne annuelle en 10e ≥ à 4.0 en musique art-théâtre : pratique théâtrale d'au moins 1 an / communication-information : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en allemand et en anglais santé : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en physique / socio-éducative : moyenne annuelle ≥ à 4.0 en géographie et en histoire
- C₂ FR+MA+AL ≥ à 9.0 ou FR+MA+AN ≥ à 9.0
- C_a FR+MA+AL ≥ à 10.5 ou FR+MA+AN ≥ à 10.5
- C₄ bien promu² et moyenne des disciplines principales³ ≥ à 4.5
- C_z AL+AN ≥ à 8.0
- C_s moyenne des disciplines principales³ ≥ à 3.5

Maturités bilingues

- . CG (français-allemand ou français-anglais) par enseignement : FR, AL ≥ à 4.8 ou FR, AN ≥ à 4.8 en avril et en juin
- . CG (français-allemand ou français-anglais) par séjour : FR, AL ≥ à 4.5 ou FR, AN ≥ à 4.5 en avril et FR, AL ≥ à 4.6 ou FR, AN ≥ à 4.8 en juin
- . Les élèves issus de la section LC ne sont pas admissibles en maturité bilingue au collège de Genève
- . MP1 (français-anglais) par enseignement : FR ≥ à 4.0 et AN ≥ à 4.5 en juin

Notes:

¹seule la formation à plein temps est considérée ici, les conditions d'admission en formation duale étant déterminées par l'employeur et l'OFPC (au travers d'un contrat d'apprentissage)

²moyenne générale≥à 5.0 et une seule moyenne insuffisante (< à 4.0) sauf FR et MA

3FR, MA, AL et discipline liée au profil

Abréviations :

AFP	Attestation fédérale de formation professionnelle	
CFC	Certificat fédéral de capacité	
CFCi-B	CFC intégré - Base (langue : AN)	
CFCi-E	CFC intégré - Élargi (langues : AL ou IT + AN)	
CFP	Centre de formation professionnelle	
CFPP	Centre de la formation pré-professionnelle	
MP1	Maturité professionnelle intra-CFC	
PR	Classe préparatoire (ECG)	

Inscriptions à l'ESII

- Les séances d'informations débutent au mois de janvier!
- Selon les filières, les séances sont facultatives mais recommandées, d'autres sont obligatoires pour l'inscription.
- Les informations spécifiques à chaque filière et les calendriers des séances sont disponibles à l'adresse https://www.ge.ch/inscription-enseignement-secondaire-ii et seront diffusées aux élèves.
- Inscriptions à l'ESII
- Une séance d'information spécifique à l'orientation scolaire et professionnelle sera organisée lors de la soirée des parents du jeudi 19 octobre à 18h00.



Volée de 11e

Infirmière : Christelle THÖRIG

Conseillère en orientation : Audrey SCHENK

Conseiller (Go Apprentissage): Alexandre KUNZI

Psychologues : Stefano MONZANI

Fiorenza **GENONI WERMEILLE (1161)**

Conseiller social : Marc DOMINGOS DIAS

(1111->1122, 1134-> 1171)

Véronique **TENA**

(1131 -> 1133)

Infirmière de santé communautaire (SSEJ)

- Pour toute question relative à la santé des jeunes, l'infirmière reçoit :
 - les élèves
 - les parents
 - les enseignant.e.s
 - tout.e autre professionnel.le
- Cadre confidentiel.
- Orientation des jeunes vers des lieux de soins, d'aide et /ou de protection appropriés.
- Besoins spécifiques des élèves présentant une maladie chronique ou en situation de handicap.
- Promotion de la santé.

Travailleurs sociaux

- Les conseillers sociaux sont à la disposition des élèves, des parents et des enseignants.
- Entretiens confidentiels.
- Participent au dialogue au sein de l'institution dans un souci de prévention et de résolution de problèmes.
- Local d'accueil (L'OASIS)
- Travail en réseau (SPMi, Foyers éducatifs, Hospice Général, TSHM, etc.).

Psychologues (OMP)

- Les psychologues sont à la disposition des élèves, de leurs parents et collaborent avec le réseau interne et externe.
- Missions : prévention, évaluation, soutien et orientation.
- Motifs de consultation : des problèmes de développement ou des difficultés d'ordre psychologique.
- Consultations confidentielles.
- Assurer à l'adolescent.e un meilleur équilibre psychique et à mobiliser ses ressources personnelles

Absences

- Pour toute absence prévisible, l'autorisation doit être demandée au plus tard 15 jours avant à la direction de l'établissement, le cas échéant avec pièce justificative à l'appui (RCO art. 65 et 66) et avant de prendre des engagements!
- Sont notamment considérés comme des **motifs valables** : la maladie ou l'accident de l'élève, une **obligation familiale** (décès, mariage, maladie ou accident d'un membre de la famille proche), une **convocation officielle**, un **stage professionnel** (RCO art. 65).
 - Les fêtes de familles, les voyages offerts, les vacances, le prix des billets ne sont pas considérés comme des motifs valables !
- La dernière semaine de l'année scolaire voit l'horaire des élèves fortement impacté (redditions, conseils d'orientation, édition des documents pour 730 élèves).
 - Néanmoins, la présence de ceux-ci et de leurs parents est indispensable (inscription dans l'enseignement secondaire II).



Absences (2)

 Toute absence pour laquelle aucune demande d'excuse n'a été remise dans le délai prescrit, dont le motif n'a pas été reconnu valable ou dont la demande de congé a été refusée par la direction de l'établissement, est considérée comme une absence non excusée (RCO art. 65A).

L'absence non excusée à une évaluation annoncée entraîne la note de 1,0 (RCO art. 65A).

Les absences dont le motif n'est pas reconnu valable peuvent en outre conduire à une **intervention pédagogique** ou au prononcé d'une **sanction disciplinaire** (RCO art. 65A).

• En cas d'infraction à la loi et aux règlements, un rapport est adressé à la direction générale, compétente pour prononcer les amendes (RCO art. 67A).



La pause de midi

- L'Etat de Genève délègue la gestion des cantines à des entreprises privées.
- Il est possible de commander les repas selon deux méthodes.
- 30 places assises sont à disposition des élèves mangeant à la cafétéria durant la pause de midi.
- Un espace de 12 places est à disposition des élèves mangeant un repas froid.
- Le local d'accueil (12h30-13h15) et la médiathèque (12h50-13h40) proposent un accueil aux élèves durant la pause.
- Un Cercle d'étude est proposé aux élèves les lundis, mardis et jeudis de 12h05 à 12h50



Association des parents

L'association des parents d'élèves est un partenaire privilégié de l'Ecole. Elle permet d'avoir des échanges avec la direction de l'établissement, mais également de participer concrètement à la vie de celui-ci.

En savoir plus : https://www.fapeo.ch

Pour contacter l'association des parents d'élèves ; APECO-Pi

Email: apeco-pinchat@fapeo.ch





Suite de la soirée

À 18h.30 : avec les maitresses et les maitres de classe

Classe	Maître-sse-s de classe	Salles
1111CT	Mme GARCIA	II.01.11
1112CT	M. TEIXEIRA LUIS	II.01.12
1121LC	M. RAU	aula
1122LC	Mme RENGGLI	II.01.02
1131LS	Mme GISLER	II.01.16
1132LS	Mme FORNEROD GARCIA	II.01.15
1133LS	M. PILLET	II.01.14
1134LS	Mme DONZE	II.01.10
1135LS	M. RAU	aula
1136LS	M. SIMON	II.01.03
1161AT	Mme NG CHIN YUE	II.01.01
1171MI	Mme PELISSIER	II.01.13



Soirée des parents / Pinchat

Prochaine soirée des parents : jeudi 19 octobre à 18h00.

Cette présentation est disponible sur le site Internet de Pinchat :

https://edu.ge.ch/secondaire1/pinchat



Les informations concernant le Cycle d'orientation en général se trouvent à l'adresse :

https://www.ge.ch/bienvenue-au-cycle-orientation

